



COLLEGE
EMPLOYER
COUNCIL

CONSEIL DES
EMPLOYEURS
DES COLLÈGES

Nouvelles et mises à jour

Août 2021

Bienvenue

Ce mois d'août est l'occasion pour les établissements postsecondaires de se préparer pour la rentrée de septembre. Actuellement, de [nombreux collèges](#) demandent que les personnes souhaitant habiter dans les résidences ou pratiquer certains sports soient vaccinées. Le Seneca College demande à toute personne fréquentant le campus ou y travaillant d'être obligatoirement vaccinée. Chaque collège travaillera main dans la main avec les responsables de la santé publique et devra afficher clairement sa politique en matière de vaccination, ses exemptions, ainsi que les détails de son application sur son site Web. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) a fourni une mise à jour sur ce qui est actuellement autorisé. Vous trouverez les points saillants du MCU ci-dessous.

Quoi de neuf?

Nouvelles du CEC	Mise à jour du MCU
<p>Des nouvelles du CEC YouTube Le CEC a lancé sa toute nouvelle chaîne YouTube. Consultez la dernière vidéo de négociation (en anglais et en français) pour savoir pourquoi l'équipe de négociation de la direction négocie pour #UnAvenirEnsemble. À mesure que les négociations du CAAT se poursuivent, de nouvelles vidéos seront publiées pour fournir des explications plus approfondies sur les problèmes en cours. Abonnez-vous pour ne rien rater.</p> <p>Étude de cas — Collèges privés d'enseignement professionnel Les collèges publics de l'Ontario sont mondialement réputés pour leurs</p>	<p>Le MCU a partagé des informations récentes au sujet de la planification de l'automne 2021 dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. Voici quelques points à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tous les enseignements et toutes les activités en présentiel sur le campus pourront reprendre sans limites de capacité ni exigence de distanciation à l'automne 2021.• Il sera toujours nécessaire de porter un masque ou un couvre-visage à l'intérieur des bâtiments et les établissements devront continuer de respecter les exigences provinciales et

programmes variés qui préparent les étudiantes et étudiants à faire carrière et à apprendre tout au long de la vie. Au fil des années, plusieurs collèges publics de l'Ontario se sont associés à des collèges privés d'enseignement professionnel pour offrir la programmation des collèges publics aux étudiantes et étudiants internationaux qui décident de faire leurs études au Canada et qui ont les titres de compétences et le permis de travail appropriés du gouvernement du Canada. Apprenez-en plus sur les partenariats des collèges avec les établissements d'enseignement confirmés par l'arbitrage et la CRTO dans notre dernière [étude de cas](#).

fédérales en matière de santé publique et de sécurité au travail.

- Les établissements sont encouragés à s'impliquer auprès des services de santé publique locaux pour envisager la possibilité d'installer des centres de vaccination et de promotion de la vaccination sur le campus et lors d'évènements rassemblant beaucoup de personnes.
- Les établissements sont encouragés à faire preuve de souplesse afin d'offrir un enseignement qui leur convient et qui convient le mieux aux besoins des étudiantes et étudiants, y compris un enseignement virtuel ou à distance.
- Les établissements sont encouragés à mettre en place des politiques afin de tirer parti des tests antigéniques rapides pour le dépistage de routine des personnes asymptomatiques conformément aux directives provinciales en la matière.



Mise à jour au sujet des négociations

Membres du personnel de soutien à charge partielle

Plus tôt cet été, une entente de principe a été conclue entre l'équipe de négociation des employeurs du collège et l'équipe du personnel de soutien à charge partielle du SEFPO.

La nouvelle convention collective s'étendra du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2024. Voici certaines des modifications qui y ont été apportées :

- Une réduction de la période d'essai qui passe de 936 à 742 heures
- Une augmentation de la période de rappel qui passe de neuf à douze mois
- Une réunion de mise à pied entre le collège et sa section locale s'il y a 50 % des employées et employés titulaires à charge partielle ou 15 employées et employés titulaires à charge partielle (en fonction du plus élevé des deux) au cours d'une période de quatre semaines.
- Une division en annexes pour séparer les employées et employés temporaires des employées et employés occasionnels

Le vote de ratification virtuel se tiendra entre le 13 et le 17 août. Il sera supervisé et administré par la Commission des relations de travail de l'Ontario à l'aide de Simple Vote.

Négociation scolaire du personnel des CAAT à temps plein et à charge partielle

Ce mois-ci, l'équipe de négociation de la direction du collège doit rencontrer virtuellement le personnel scolaire des collèges publics de l'Ontario affilié au SEFPO (formé de professeures et professeurs, de bibliothécaires et de conseillères et conseillers).

Pour connaître les toutes dernières informations au sujet des propositions déposées par le CEC et le SEFPO, veuillez visiter le [site Web du CEC](#).